

إِقْرَأْ

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

L'HEURE DE L'ENGAGEMENT

23

3 au 9 juin 2024

26 Dhu al-Qa'dah au 3 Dhu al-Hijja 1445

FOI ET RAISON
AU SERVICE D'UNE
MÊME VÉRITÉ

LE PROPHÈTE
ABRAHAM, PONT DE
FOI INTERRELIGIEUSE

LA MOSQUÉE
SACRÉE

Sommaire

p. 4

Le billet du Recteur

**L'HEURE DE L'ENGAGEMENT :
DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE ET ÉVEIL
DES CONSCIENCES RÉPUBLICAINES**

p. 13

Focus sur une actualité

**DIX ANS APRÈS : LE SOUFFLE
PERSISTANT DE LA PAIX**

p. 14

Contribution

LA PAIX... PAR RACHID AZIZI

p. 15

Hommage

**CHRISTOPHE DELOIRE : HOMMAGE À
UN PILIER DU QUATRIÈME POUVOIR**

p. 16

**ILS ONT FAIT L'ACTUALITÉ DE LA
SEMAINE**

p. 17

Contribution

**FOI ET RAISON AU SERVICE D'UNE
MÊME VÉRITÉ PAR AMINE BENROCHD**



p. 20

Actualités de la Grande Mosquée
DU 3 AU 9 JUIN 2024

p. 23

Regard fraternel

**LE PROPHÈTE ABRAHAM, PONT DE FOI
INTERRELIGIEUSE**

p. 27

Le saviez-vous ?

**AÏD AL-ADHA : LE TAKBIR EST
RECOMMANDÉ**





p. 28

Sabil al-Iman : éclats spirituels de la semaine

LA PRIÈRE À LA MOSQUÉE DE PARIS ET LA TOMBE DE SON FONDATEUR, SI KADDOUR BEN GHABRIT

p. 34

Invocation

'GLOIRE À CELUI QUI A MIS CECI À NOTRE SERVICE'

p. 35

Le Hadith de la semaine

'LES DIX PREMIERS JOURS DE DHUL-HIJJAH'

p. 37

Les Noms et les Attributs d'Allah

AL-AWWAL AL-AKHIR AL DHAHIR AL-BATIN

p. 39

Le vrai du faux

NE PAS CONFONDRE HADITH ET PROPOS POPULAIRE

p. 41

Lumière et lieux saints : à la découverte des mosquées du monde

LES TRADITIONS ARCHITECTURALES DANS LA MAGNIFICENCE DE LA MOSQUÉE SACRÉE

p. 46

Les mots voyageurs

MASCARADE

p. 47

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

Ô MARIA DE ANOUAR BENMALEK

p. 48

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 49

Le citation de la semaine

**"JE SUIS CONCITOYEN DE TOUTE ÂME"
D'ALPHONSE DE LAMARTINE**

p. 54

Événements

À VENIR À LA MOSQUÉE DE PARIS





Le billet du Recteur

n° 23

L'HEURE DE L'ENGAGEMENT : DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE ET ÉVEIL DES CONSCIENCES RÉPUBLICAINES

Dans le tourbillon politique hexagonal, une décision audacieuse a récemment secoué la scène française, semant le doute et l'interrogation au sein de la République. Emmanuel Macron, le maître des horloges politiques, a surpris le pays en annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale, un geste politique d'une rare intensité.

Dans les méandres de cette annonce, la France semble naviguer entre les écueils d'une démocratie fragile et les remous d'une montée inquiétante de l'extrême droite. Les élections européennes, témoin de ce bouleversement, ont projeté le Rassemblement (Front) national au sommet, offrant à Marine Le Pen et ses partisans une tribune amplifiée.

Les murmures de la politique avaient évoqué divers scénarios, des remaniements ministériels aux alliances inattendues. Mais nul n'aurait pu prédire le coup de théâtre que le président Macron allait orchestrer. La dissolution de l'Assemblée nationale, un acte rare dans l'histoire récente de la France, plonge le pays dans une période d'incertitude et de questionnements profonds.

Au-delà des conjectures politiques qui agitent les cercles de pouvoir, il est impératif d'examiner les forces sous-jacentes qui ont propulsé le Rassemblement national au pinacle politique. La victoire de Marine Le Pen ne peut être simplement attribuée à une série de manœuvres politiques, mais plutôt à un ensemble complexe de facteurs sociaux, économiques et culturels qui ont façonné le paysage politique français. Une rapide lecture de la presse met en avant ces facteurs.



Le chômage persistant, la stagnation des salaires et le coût de la vie en constante augmentation ont alimenté un sentiment de frustration et de désillusion parmi les électeurs, les poussant vers des alternatives politiques radicales.

La dureté de la vie et le mal-être résultant des difficultés économiques croissantes ont profondément affecté de nombreux Français. Les inégalités sociales se sont exacerbées, laissant une part significative de la population dans une précarité constante. Le chômage persistant, la stagnation des salaires et le coût de la vie en constante augmentation ont alimenté un sentiment de frustration et de désillusion parmi les électeurs, les poussant vers des alternatives politiques radicales.

La défiance envers les partis républicains traditionnels a atteint un niveau sans précédent. Tant ceux qui semblent incapables de s'entendre sur des solutions concrètes que ceux qui semblent avoir abandonné leurs principes au profit d'une course effrénée derrière l'extrême ont perdu la confiance de nombreux

électeurs. Cette fracture au sein de l'establishment politique a ouvert la voie à des alternatives radicales, dont le Rassemblement national a su tirer profit.

La conjoncture internationale a occupé une place disproportionnée dans le débat public, reléguant souvent les véritables problèmes nationaux au second plan. Les enjeux internationaux, aux portes de l'Europe ou au Moyen-Orient, ont monopolisé l'attention médiatique et politique, détournant ainsi l'attention des préoccupations domestiques des Français.

Et s'impose aussi l'illusion du « sentiment d'insécurité »...

Dans cette danse des ombres et des lumières de la politique, un voile obscur enveloppe la scène publique française, un voile tissé de peurs ancestrales et de préjugés tenaces. Derrière le masque pudique du « *sentiment d'insécurité* » se dessine une réalité bien plus brutale, une peur profonde de l'autre, de celui qui est différent, de celui qui est étiqueté, non pas simplement comme étranger, mais comme un intrus dans la couronne de la civilisation chrétienne.

”
**Derrière le masque pudique
 du « *sentiment d'insécurité* »
 se dessine une réalité bien
 plus brutale, une peur
 profonde de l'autre, de celui
 qui est différent, de celui qui
 est étiqueté, non pas
 simplement comme étranger,
 mais comme un intrus dans la
 couronne de la civilisation
 chrétienne.**

Le "maghrébin", le "musulman", des mots qui résonnent comme des notes dissonantes dans le grand orchestre de la politique française. Ils sont devenus les boucs émissaires, les symboles de tout ce qui est perçu comme menaçant, comme étranger, comme incompatible avec une identité nationale supposément homogène. Une identité qui se craquelle sous la pression de la mondialisation, de la diversité croissante, de la complexité du monde moderne.

Un facteur manque dans ce trousseau de clés de compréhension.

Dans ce théâtre tumultueux de la politique, une facette essentielle, pourtant souvent occultée, émerge avec une clarté saisissante : le rôle majeur joué par les médias mainstream dans la montée en puissance de Marine Le Pen et de son mouvement. Un rôle insidieux, où le tapis rouge a été déroulé sans réserve à

l'extrême droite et à ses propagateurs, sans filtre, sans retenue, pendant des mois durant.



Certains médias, censés être les gardiens de la vérité et de l'éthique journalistique, ont failli à leur devoir en laissant proliférer un discours toxique, en amplifiant les voix de la division et de la haine, sans même le contrebalancer par un rappel à l'éthique journalistique.

Certains médias, censés être les gardiens de la vérité et de l'éthique journalistique, ont failli à leur devoir en laissant proliférer un discours toxique, en amplifiant les voix de la division et de la haine, sans même le contrebalancer par un rappel à l'éthique journalistique. Dans certains cas, ils se sont avérés impuissants face aux mensonges flagrants distillés par les promoteurs de l'extrême droite, une triste réalité confirmée par le nombre alarmant de rappels à l'ordre émis par les instances de régulation et les nombreux procès intentés contre les médias.

Mais ceci étant exposé, je souhaite mettre en lumière deux faits importants. Le premier concerne le soi-disant "vote musulman", un épouvantail souvent agité pour semer la peur. Or, à travers mes quelques contacts et observations, il apparaît que la proportion de musulmans ayant voté pour le Front National n'est guère éloignée de la moyenne nationale. Ce constat me laisse perplexe : dois-je m'en réjouir ou m'en alarmer ?

Ce phénomène confirme ce que je ne cesse de marteler depuis des mois : les Français musulmans sont avant tout des citoyens français, sensibles aux mêmes enjeux sociaux, économiques et politiques que leurs compatriotes. Leur choix électoral se porte souvent vers le discours qui promet une France plus forte et plus stable, répondant ainsi aux aspirations universelles de sécurité et de prospérité.

Cependant, cette réalité souligne également notre incapacité collective à démontrer aux électeurs français musulmans les dangers insidieux dissimulés derrière les discours mielleux des représentants locaux du Front National. Ces élus, habiles et rusés, se montrent très à l'écoute des préoccupations des

représentants du culte musulman dans leurs territoires, masquant ainsi leur véritable agenda sous des promesses séduisantes et des attentions superficielles.

Ce n'est pas là un simple point de vue, mais une vérité brûlante, une réalité incontestable qui jette une lumière crue sur les failles béantes de notre système médiatique. Dans cette cacophonie médiatique, où la vérité se perd souvent dans le vacarme des intérêts politiques et commerciaux, il est impératif de réaffirmer le rôle crucial des médias en tant que gardiens de la démocratie et de la vérité, et de demander des comptes à ceux qui trahissent cette noble mission.

Le second fait que je souhaite souligner est l'incapacité flagrante des partis républicains à recentrer le discours médiatique, laissant ainsi le Front National imposer ses thèmes de prédilection. Dans l'arène politique, celui qui dicte les termes du débat contrôle, en grande partie, l'issue de la campagne.

Les partis républicains, englués dans leurs querelles internes et paralysés par une vision fragmentée de l'avenir, ont permis au Rassemblement (Front) National de focaliser l'attention publique sur des sujets qui alimentent la peur et la division : l'immigration, la sécurité, et l'identité nationale. Ces thèmes, manipulés avec habileté, ont résonné dans le cœur des électeurs inquiets et désillusionnés.

Au lieu de contrer ces narratives avec des propositions constructives et une vision d'avenir unifiée, les républicains ont souvent succombé à la tentation de se lancer dans des débats stériles ou de se repositionner en fonction de la rhétorique de l'extrême droite. Ce manque de direction et de courage politique a ouvert un boulevard au Rassemblement (Front) National, qui a su exploiter chaque faille, chaque hésitation, pour ancrer ses idées dans l'esprit du public.

”

Au lieu de contrer ces narratives avec des propositions constructives et une vision d'avenir unifiée, les républicains ont souvent succombé à la tentation de se lancer dans des débats stériles ou de se repositionner en fonction de la rhétorique de l'extrême droite.

La vraie bataille, celle des idées, a été perdue par défaut. En ne proposant pas une alternative claire et en ne réorientant pas le débat médiatique surtout vers des sujets plus inclusifs et porteurs d'espoir, les partis républicains ont abandonné le terrain à ceux qui prônent la division et la haine. Cette abdication a des conséquences graves, car elle permet aux discours extrémistes de gagner en légitimité et en visibilité, façonnant ainsi une réalité politique de plus en plus polarisée.

“ **Cela pourrait même paver la voie de l'Élysée aux héritiers du maréchal Pétain, nous ramenant aux heures les plus obscures de notre histoire, avec une cible bien connue.** ”

Aujourd'hui, en dissolvant l'Assemblée nationale, le président de la République s'engage dans une voie périlleuse, ouvrant ainsi les portes à l'incertitude, voire à des perspectives plus sombres. Un mariage forcé sous la forme d'une cohabitation avec le parti de Le Pen constitue déjà un péril significatif pour la nation. Dans le contexte actuel, tant national qu'international, cela pourrait même paver la voie de l'Élysée aux héritiers du maréchal Pétain, nous ramenant aux heures les plus obscures de notre histoire, avec une cible bien connue.

Ainsi, j'en appelle à la raison. D'abord, aux partis républicains : il vous reste vingt jours pour prouver que vous êtes dignes de la grandeur de la France. Que vous soyez les héritiers du grand Charles de Gaulle, qui doit se retourner dans sa tombe à chaque fois qu'un représentant de l'extrême droite, ayant tenté de l'assassiner, se réclame de lui ; que vous soyez les successeurs du fin stratège François Mitterrand, maître de l'union ; ou encore du combatif Georges Marchais, dont la ténacité devrait vous inspirer, il est temps de vous ressaisir et de sauver la France.

Il est impératif de dépasser les querelles intestines et de se concentrer sur l'essentiel : défendre les valeurs républicaines et contrer la montée en puissance de ceux qui prônent la division et la haine. Nous ne pouvons permettre à l'histoire de se répéter. Le devoir des partis républicains est de s'opposer fermement à l'extrême droite, de proposer une alternative claire et unifiée, et de

démontrer au peuple français que la grandeur de la nation réside dans son unité, sa diversité et son engagement envers la démocratie.

Aujourd'hui, plus que jamais, la France a besoin de leaders qui incarnent ces valeurs et qui sont prêts à les défendre avec acharnement. Le destin de notre pays ne peut être abandonné à ceux qui souhaitent nous ramener en arrière. Il est temps de rappeler au monde l'essence véritable de la France, cette nation qui a toujours su se relever et s'unir face à l'adversité. Le moment est venu pour les partis républicains de prendre leurs responsabilités et de montrer que la France est plus forte que la peur et la division.

Dans le même temps, et assumant pleinement mon rôle en tant qu'acteur de la société civile, j'adresse un appel solennel à l'ensemble des mosquées affiliées à la Fédération de la Grande Mosquée de Paris et au-delà. Il est impératif de sensibiliser les fidèles sur les dangers imminents qui guettent notre nation et d'encourager ceux qui se sont réfugiés dans l'abstention à prendre part activement au choix de la société qu'ils souhaitent pour demain : une société fraternelle, égalitaire et bienveillante envers tous ses enfants.

Les lieux de culte ont toujours été des bastions de réflexion, de sagesse et de guidance morale. Aujourd'hui, plus que jamais, ils doivent se mobiliser pour rappeler à chaque fidèle l'importance de leur voix et de leur engagement citoyen. La neutralité en ces temps critiques n'est pas une option ; il est de notre devoir de contribuer à la construction d'une société où chaque individu, indépendamment de sa foi, de son origine ou de sa condition sociale, peut vivre dans la dignité et la paix.

J'exhorte les imams et les responsables religieux à utiliser leur tribune pour

”
Il est impératif de sensibiliser les fidèles sur les dangers imminents qui guettent notre nation et d'encourager ceux qui se sont réfugiés dans l'abstention à prendre part activement au choix de la société qu'ils souhaitent pour demain : une société fraternelle, égalitaire et bienveillante envers tous ses enfants.

éveiller les consciences. Expliquez aux fidèles que l'abstention n'est pas une neutralité, mais une abdication de leur pouvoir et de leur responsabilité. Que leur inaction pourrait, en définitive, permettre aux forces de la division et de la haine de s'installer au cœur de notre République.

Il est crucial de rappeler les valeurs fondamentales de notre République – Liberté, Égalité, Fraternité – et d'insister sur le fait que ces idéaux ne peuvent être défendus que par une participation active et éclairée. Nos mosquées doivent devenir des foyers de résistance pacifique contre toute forme d'extrémisme et de discrimination, en encourageant le dialogue, la solidarité et l'implication citoyenne.

Ensemble, nous devons lutter contre l'indifférence et la résignation. Chacun d'entre nous, par son vote, par son engagement, peut contribuer à forger une société plus juste, plus humaine. La France a toujours été un terreau fertile pour l'espoir et l'unité, et c'est à nous de perpétuer cet héritage.

Ainsi, je vous appelle à l'action, à la mobilisation, à l'éveil des consciences. Notre avenir commun en dépend. Faisons en sorte que chaque voix compte, que chaque citoyen se sente investi de la mission de défendre les valeurs républicaines, et que la France demeure une nation où règnent la paix, la justice et la fraternité pour tous ses enfants.

Vive la France, vive la République et vive les valeurs républicaines. ■

À Paris, le 10 juin 2024

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris



Ph:AFP

Focus

Sur une actualité de l'islam et des musulmans

DIX ANS APRÈS : LE SOUFFLE PERSISTANT DE LA PAIX

Au cœur des jardins du Vatican, sous le regard écrasant du soleil romain, un olivier trône, symbole vivant d'une aspiration profonde, d'un rêve de paix entrelacé dans les racines de l'histoire. C'était il y a presque une décennie, un moment gravé dans les annales de l'espérance, où deux hommes, Shimon Peres et Mahmoud Abbas, se sont unis dans une prière pour la paix, sous l'égide du Pape François.

Le 7 juin dernier, dans un rituel de commémoration empreint de solennité, le Saint-Père s'est retrouvé face à une assemblée éminente, un cortège d'ambassadeurs et de cardinaux formant une haie d'honneur aboutissant à cet olivier qui demeure, malgré le passage des ans, un témoin de l'aspiration humaine à la concorde. Dans ses paroles, empreintes de gravité et d'espoir, le Pape François a de nouveau élevé sa voix, dénonçant les fracas de la guerre et appelant à la résonance pacifique des cœurs.

Le gouvernement israélien, pourtant, fait écho à un refrain de discorde, reprochant au Pontife son plaidoyer quotidien en faveur de la paroisse catholique de Gaza. Un débat subtil, entre les affres du conflit et les aspirations à l'unité, se joue dans les coulisses du Vatican, où chaque geste, chaque parole, porte le poids des espoirs et des désaccords.

Mais dans cette cérémonie de mémoire, dans cet élan vers la paix, des voix s'élèvent, réaffirmant la force de l'espérance. Des représentants de la communauté juive, de la Grande Mosquée de Rome, unissent leurs

gestes à celui du Pape, arrosant symboliquement l'olivier, geste humble mais chargé de signification, face au drame persistant en Terre sainte.

Le dialogue, la compréhension, semblent être les seuls remèdes à une plaie ouverte depuis trop longtemps. Le Saint-Siège tend la main à toutes les parties, dans l'espoir d'un élan vers la réconciliation. Des négociations, des conférences, des appels pressants à l'action internationale, tout est mis en œuvre pour que cette aspiration à la paix ne reste pas lettre morte.

Alors que le monde retient son souffle, que les négociations se poursuivent, que les voix de l'espoir résonnent toujours plus fort, le Pape François, tel un phare dans la tourmente, appelle inlassablement à la fin des hostilités, à la libération des otages, à l'acheminement urgent de l'aide humanitaire vers ceux qui en ont désespérément besoin.

Dans l'ombre des conflits, dans la lumière vacillante de l'espoir, l'olivier du Vatican demeure, témoin silencieux, et pourtant vibrant, de l'aspiration humaine à la paix. Et dans chaque geste, dans chaque parole, réside l'écho persistant d'une vérité universelle : comme l'olivier, la paix persiste, résiliente face aux tempêtes de l'histoire humaine. ■

La paix...

PAR RACHID AZIZI

Rachid Azizi est officier de police, ancien référent discrimination au sein la police nationale, secrétaire général du Musée-mémorial du terrorisme.



La paix, cette harmonie sublime qui transcende les frontières et unit les cœurs, est un idéal universel qui garantit la survie de notre espèce. Son importance ne se limite pas à l'individu, mais s'étend à chaque communauté et chaque nation. Sans elle, les conflits et les divisions risquent de déchirer le tissu social et de compromettre notre avenir.

Elle représente un trésor inestimable pour l'humanité, assurant non seulement notre progrès, mais aussi notre bien-être collectif. Dans un monde pacifique, les sociétés peuvent prospérer, les individus peuvent réaliser leur potentiel, et l'innovation peut fleurir. En revanche, en l'absence de paix, notre développement personnel et communautaire est entravé, rendant vains nos efforts pour créer un monde meilleur. La violence et l'instabilité qui en résultent entravent les progrès économiques et sociaux, plongeant des communautés entières dans le chaos.

Pour maintenir cette harmonie précieuse et éviter les ravages de la violence, il nous faut promouvoir la paix par le dialogue, la médiation et la résolution pacifique des conflits. La compréhension mutuelle, la recherche de solutions équitables et la construction de ponts entre les cultures sont essentielles pour un avenir prospère et uni.

La paix, c'est une valeur à nourrir dans nos relations interpersonnelles. La tolérance, la compassion et le pardon renforcent les liens de confiance et de solidarité, surmontent les divisions et les préjugés. En reconnaissant la dignité de chaque être humain et en respectant ses droits fondamentaux, nous œuvrons pour une société plus juste et inclusive.

Préparer les générations futures à un monde sans violence nécessite un investissement éducatif. Enseigner dès le plus jeune âge les valeurs de la non-violence permet de prévenir les comportements agressifs. Respecter les droits de l'homme inculque un sens profond de justice et d'équité. La résolution pacifique des conflits favorise une culture de dialogue et de compréhension. L'éducation à la paix est la clé pour ouvrir la porte à un avenir où les enfants grandissent dans un climat de respect et de bienveillance.

La paix, c'est l'union de nos forces, l'action concertée de toute la société, une volonté commune, un effort partagé, c'est l'acceptation de nos différences pour que chacun s'épanouisse dans un environnement de sécurité et de confiance.

La paix est une réalité tangible que nous devons œuvrer ensemble. En l'adoptant comme mode de vie, nous transformerons ce rêve en une réalité palpable. C'est un joyau fragile à préserver, un combat quotidien à mener sans relâche pour que les peuples coexistent dans le respect mutuel, assurant la pérennité de notre espèce. Ensemble, faisons de la paix notre priorité absolue et notre source d'inspiration quotidienne.

Que chaque action que nous entreprenons et chaque parole que nous prononçons soit une pierre posée sur le chemin d'un avenir radieux et paisible... ■

Christophe Deloire : hommage à un pilier du quatrième pouvoir

Le monde du journalisme français est plongé dans le deuil avec la disparition de Christophe Deloire, secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), emporté par un cancer fulgurant à l'âge de 53 ans. Sa vie, dédiée à la défense de la liberté de la presse, laisse un héritage indélébile dans les annales du métier.

Né en 1971 à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), Christophe Deloire a amorcé sa carrière à TF1, en 1994, avant de rejoindre l'équipe du magazine Le Point, où son talent d'investigation s'est pleinement exprimé de 1998 à 2007. Son passage à la direction du Centre de formation des journalistes de 2008 à 2012 a été marqué par son engagement à former la relève du journalisme français.

Depuis sa nomination à la tête de RSF en 2012, Deloire a mené une lutte sans relâche pour la liberté d'expression à travers le monde. Sous sa direction, RSF est devenu un bastion de la défense des journalistes, combattant l'oppression et l'intimidation à chaque tournant.

Son rôle dans les États généraux de l'information, initiés par le président Emmanuel Macron en juillet 2023, témoigne de son engagement à repenser le paysage médiatique français pour le rendre plus résilient face aux défis actuels. Son récent combat devant le Conseil d'État contre l'Arcom concernant le cas de C News, démontre son intransigeance en faveur du pluralisme et de la démocratie.

Au-delà de son travail professionnel, Christophe Deloire était reconnu pour son humanité et son écoute. Sa mort laisse un vide immense dans le cœur de ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de travailler à ses côtés.



Ph : Claude Truong-Ngoc

Dans cette période de deuil, le monde du journalisme se souviendra toujours de Christophe Deloire comme d'un pilier indéfectible, un défenseur intrépide de la liberté d'expression et un modèle d'intégrité professionnelle. Son héritage, on l'espère, continuera d'inspirer les générations futures de journalistes à travers le monde. ■

Ils ont fait l'actualité de la semaine

6 JUIN 2024

AFP

Islam : le hajj commencera le 14 juin, plus d'un million de pèlerins déjà en Arabie saoudite

On connaît la date. L'Arabie saoudite a annoncé jeudi que le hajj commencerait le 14 juin après que les observatoires astronomiques ont repéré le croissant de lune, marquant le début du mois au cours duquel se déroule ce pèlerinage annuel.

La date a été annoncée par la Cour suprême dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle saoudienne (SPA).

6 JUIN 2024

TRIBUNE CHRETIENNE

Intelligence artificielle islamique, chrétienne ou neutre ?

Le Premier ministre malaisien suggère une intelligence artificielle conforme aux valeurs islamiques. Et cela contribue à révéler l'évidence : l'IA ne peut pas être neutre. Pourtant, on lui confie des embauches et on veut lui attribuer le rôle de juge.

7 JUIN 2024

TSA

Européennes 2024 et le vote musulman en France : entretien avec Sabrina Sebaihi

Sabrina Sebaihi, députée française d'origine algérienne du parti EELV (Europe-écologie-les Verts). Elle a été à l'origine de la résolution adoptée le 28 mars dernier par l'Assemblée nationale qui condamne le massacre d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris.

Dans cet entretien à TSA, elle revient sur les enjeux des élections européennes du 9 juin pour les Franco-algériens et les musulmans en France, la montée de l'extrême-droite et la hausse des actes anti-algériens et contre les musulmans, le vote musulman en France...

7 JUIN 2024

GMP

Islam : l'Aïd-el-Kébir aura lieu le 16 juin 2024, annonce la Grande Mosquée de Paris

C'est la fête la plus importante de la religion musulmane. La commission religieuse de la Grande Mosquée de Paris a fait connaître à ses fidèles ce jeudi, dans un communiqué, la date de l'Aïd-el-Kébir. La célébration se tiendra le 16 juin cette année. En 2023, la date du 28 juin avait été retenue.

9 JUIN 2024

FRANCE CULTURE

L'Islam et l'ordre du monde

Les égarements funestes de l'islamisme radical ne devraient pas, en principe, oblitérer les splendeurs de la civilisation islamique. Les arts, les sciences et le droit sous-tendus par le fait islamique ont dessiné un ordre du monde. Ce sont aussi les caractéristiques de cet ordre du monde qui s'insèrent dans une civilisation humaine planétarisée que l'essayiste Yves Lepequeur viendra présenter.

Foi et Raison au service d'une même vérité

PAR AMINE BENROCHD

Que cela soit à travers la théologie musulmane (le Kalam) vers le 7ème siècle de notre ère, ou par le recours à la philosophie inspirée des grecs et développée à partir du 8ème siècle, les penseurs et religieux musulmans ont tenté d'expliquer certains concepts métaphysiques et théologiques propres à l'Islam, telles : la notion du bien et du mal, la fin des temps, les différences d'interprétations...

Des divergences sur l'approche et la méthodologie ont mené, au 11ème siècle, à de grands débats et de profondes querelles qui ont permis aux tenants du Kalam, partisans de l'argumentation et de la dialectique, de blâmer les philosophes par rapport à des sujets d'importance concernant la Révélation, l'immortalité de l'âme ou la connaissance de Dieu.

À partir du 13ème siècle de notre ère, le monde occidental était lui aussi traversé par la possibilité d'une « double vérité » : la vérité philosophique d'une part, et la vérité révélée de l'autre.

Un passionnant débat animait et divisait nombre de philosophes et de théologiens chrétiens. Il s'agissait de savoir si la raison s'opposait à la foi, en ce sens qu'elles constituaient deux formes irréconciliables par l'incompatibilité théorique d'harmonisation de ces deux méthodes quant à l'accès à la vérité.

Le recours au rationalisme

Thomas d'Aquin, religieux, philosophe italien et maître théologien né en 1225 ou 1226 en Italie et mort en 1274 dans son pays de naissance, est



un des premiers parmi les chrétiens à distinguer la théologie naturelle et la théologie révélée. Sa quête d'une intelligence de la foi par la raison naturelle s'appuie principalement sur la philosophie d'Aristote.

En Islam

C'est précisément la voie empruntée au 12ème siècle par Averroès (Ibn Ruchd), philosophe, théologien, juriste et médecin musulman, qui a, en grand commentateur d'Aristote, insisté sur la nécessité pour les savants de pratiquer la philosophie et d'étudier la nature créée par Dieu, en recommandant de recourir à la logique et la physique, en plus de la médecine.

Averroès avait pu démontrer que l'usage de la philosophie et de la logique démonstrative pour ceux qui en étaient capables et dignes, était recommandées par le Coran même.

Ainsi, après avoir démontré qu'une vérité témoignait pour une autre et ne pouvait la contredire, Averroès va utiliser le mot sagesse pour évoquer la philosophie, et permettre ainsi une lecture éclairée du Coran.

En exemple le verset 125 de la sourate Al-Nahl (Les Abeilles) :

« Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sentier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés ».

Cette sagesse d'essence divine est selon Averroès communiquée sous la forme de connaissance à l'Homme en sa qualité de Calife de Dieu sur Terre, comme énoncé aux anges par notre Seigneur.

Le verset 2 de la Sourate Al-Hashr (L'exode) est une autre preuve que l'Homme doit obligatoirement recourir à une approche rationnelle de sa vision du monde.

« Réfléchissez donc, ô vous qui êtes doués de clairvoyance ».

Comme on peut le constater, une immense partie de l'œuvre d'Averroès repose sur cette démonstration que la philosophie est un effort de l'esprit dans le but d'acquérir la sagesse, qui est avant tout d'essence divine, ce qui sous-entend que l'approche philosophique se confond avec la volonté divine.

Au sein du Christianisme

Des déductions et des démonstrations qui vont être reprises par la théologie chrétienne et par Thomas d'Aquin, plusieurs décennies après leur énoncé dans le monde musulman.

Ayant suivi le chemin pris par Averroès, Thomas d'Aquin va affirmer que la foi n'est pas incompatible et n'est point contradictoire avec un entraînement de la raison, conforme à ses principes.

« Les vérités de la foi et celles de la raison peuvent être intégrées dans un système synthétique harmonieux, sans se contredire » affirmera-t-il. C'est en cela que consiste l'argument de la double vérité promu par Averroès.

Soulignons que Thomas d'Aquin va s'opposer à certains concepts d'Averroès principalement celles qui concernent, entre autres, la volonté et la responsabilité de l'Homme ou encore celle de la connaissance et de l'intelligence.

Dans le Judaïsme,

Moïse Maïmonide, rabbin, philosophe, théologien et juriste séfarde né à Cordoue en 1138 et mort à Fostat en Egypte en l'an 1204, est un des plus éminents représentants rabbiniques du Moyen Âge.

Maïmonide va entreprendre, comme son contemporain Averroès, une synthèse entre la révélation et la vérité scientifique, en puisant dans la philosophie du système d'Aristote dans sa version arabe.

Tout comme pour Averroès, Maïmonide va influencer Thomas d'Aquin avec sa quête de la vérité scientifique qui, dit-il, n'exclut pas Dieu mais aide à mieux connaître Sa perfection.

Il va également s'opposer, comme pour Averroès, au Kalam juif ou théologie juive qui pour expliquer le dogme religieux, s'appuie sur cette dialectique aux antipodes de l'argumentation démonstrative des philosophes.



Un apport décisif pour la recherche de la vérité

L'approche de ces trois philosophes et théologiens a révolutionné le monde grâce à leurs démonstrations brillantes et innovantes, à une époque où un conservatisme religieux rejetait toute interprétation ou questionnement des textes, considérés comme égarement ou hérésie.

Un impact qui va influencer nombre de philosophes du siècle des Lumières.

Déjà au 16ème siècle, Francisco de Vitoria, théologien, philosophe et juriste espagnol va s'inspirer des travaux de Thomas d'Aquin pour influencer les thèses de l'école de Salamanque, nom donné à un groupe de théologiens et juristes espagnols en lien avec l'Université de la ville de Salamanca située au nord-ouest de la péninsule ibérique.

Celle-ci va donner une nouvelle interprétation de la pensée de Thomas d'Aquin et affirmer que les sources de la justice, du droit et de la morale ne doivent plus être « recherchées dans les textes sacrés ou les traditions, mais dans l'examen de la nature à la lumière de la raison ».

La vérité des Textes est avérée, son interprétation perfectible

Les vérités transmises par Révélation ne peuvent être confirmées par des preuves qui dépassent notre entendement. Elles se placent tout de même au-dessus de toutes les sciences, puisque la Révélation vient de Dieu, qui, par définition, ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Averroès avait été plus clair dans sa

démonstration en affirmant que la science se base sur la preuve et la démonstration juste et que la vérité qu'elle apporte ne peut donc qu'être vraie. Si elle doit être en contradiction avec les textes religieux il conviendrait de réinterpréter les textes, car la vérité de la science ne peut contredire la vérité divine !

Alors qu'elle dans le Coran fondamentalement liée à la révélation prophétique, la sagesse est dans le christianisme d'essence humaine et profane et totalement opposée à la prophétie.

Toutefois, tel avant lui Averroès, Thomas d'Aquin pose comme principe, dans cette perspective théologique, le respect de l'ordre rationnel créé et voulu par Dieu pour permettre à l'Homme de connaître la vérité à partir de l'observation du monde (voies cosmologiques) et non à partir de la déduction de principes logiques ou abstraits.

Sans tomber dans le « désenchantement du monde », notion définie par le sociologue Max Weber pour expliquer le recul des croyances religieuses au profit des explications scientifiques, l'Homme se doit de développer, grâce à la raison, ses capacités et ses potentialités naturelles et d'embrasser la vie surnaturelle offerte par Dieu.

Il paraît ainsi fondamental pour tout croyant de faire une distinction entre le sens littéral et le sens spirituel ou allégorique des textes sacrés.

Tout comme il semble clair que Dieu nous a mis devant la même vérité, celle qu'on peut atteindre par raison et l'autre qui dépasse totalement les capacités de la raison humaine, mais au final toutes deux proposées par le Divin comme objets de foi. ■



Actualités

de la Grande Mosquée de Paris
du 3 juin au 9 juin 2024

3
juin

Échange avec le député Aymeric Carron sur le bien-être animal

Le recteur Chems-eddine Hafiz, des imams, contrôleurs et responsables de notre département de certification Halal échangeaient ce matin avec le député Aymeric Caron, pour réfléchir ensemble et progresser sur la question essentielle du bien-être animal.



5
juin

Une soirée de contes et de sagesse

Le 5 juin 2024, lors d'un nouveau Mercredi du Savoir spécial Festival Quartier du Livre, de beaux moments d'échange nous ont été offerts avec Nora Aceval et Karima Berger autour de contes de sagesse patiemment collectés au Maghreb.



6
juin

Une journée d'étude consacrée à la vie et à l'œuvre de Cheikh Bachir El Ibrahim

Ce 6 juin 2024, la Grande Mosquée de Paris a accueilli une journée d'étude dédiée à Cheikh Bachir El Ibrahim, l'un des plus grands penseurs de l'islam du XXe siècle en Algérie. Placée sous le thème « Cheikh Bachir El Ibrahim : une vie pour l'islam et l'Algérie », cette rencontre a rassemblé des imams, historiens, auteurs et étudiants, pour explorer la pensée et l'héritage de cet érudit.



**Date de l'Aïd al-Adha 2024-1445/H :
dimanche 16 juin 2024**

La commission religieuse de la Grande Mosquée de Paris informe les fidèles que la date de l'Aïd al-Adha 2024-1445/H en France est fixée au dimanche 16 juin 2024.

Pour accueillir les nombreux fidèles dans les meilleures conditions, la Grande Mosquée de Paris organisera deux prières de l'Aïd al-Adha, à 7h30 puis à 8h15.

Le jour de Arafat (Waqfat Arafat) correspondra par ailleurs au samedi 15 juin 2024.



Communiqué

Date de l'Aïd al-Adha : dimanche 16 juin 2024

Paris, jeudi 6 juin 2024

La commission religieuse de la Grande Mosquée de Paris informe les fidèles que la date de l'Aïd al-Adha 2024-1445/H en France est fixée au :

DIMANCHE 16 JUIN 2024

**La Grande Mosquée de Paris envoie 200
aînés en cures thermales en Algérie**

Ce vendredi matin, premier départ vers Annaba pour nos aînés envoyés par la Grande Mosquée de Paris en cures thermales en Algérie.

L'émotion est déjà grande dans les yeux de nos aînés, à qui nous sommes heureux de tendre la main et de témoigner notre gratitude.

200 d'entre eux partiront cette semaine en cures thermales en Algérie, dans plusieurs lieux du pays. Une première rendue possible grâce à la volonté du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et à l'organisation du ministère Algérien du Tourisme et de l'Artisanat.



**Le recteur reçu par le ministre Algérien de
la Jeunesse et des Sports**

Hier à Alger, le recteur Chems-eddine Hafiz était reçu par Abderrahmane Hammad, ministre de la Jeunesse et des Sports, pour échanger sur les nombreuses initiatives menées en commun. Bien sûr, le cap était tourné vers notre projet phare : la nouvelle édition des colonies de vacances, pour nos enfants, qui se dérouleront cet été en Algérie.

Renseignez-vous sur nos colonies de vacances sur : colonies2024.com





Regard fraternel

18 | LE PROPHÈTE ABRAHAM, PONT DE FOI INTERRELIGIEUSE

Abraham avait deux caractéristiques : le monothéisme pur (hanifiyya) et la soumission à Dieu (Muslim). Il existe un lien entre les deux, car le monothéisme mène à la soumission. Les érudits font référence à une filiation par influence plus que par descendance, c'est-à-dire que toutes les religions se revendiquent d'Abraham et le vénèrent. En même temps, ces croyances se sont influencées mutuellement, soit par une influence naturelle des idées, soit par une évolution des prophéties, en fonction du contexte spatio-temporel.

« Nous souhaitons mettre en lumière la signification du sacrifice pour chaque foi qui honore le prophète Abraham (paix d'Allah soit sur lui). »

Promouvoir la compréhension à travers les croyances abrahamiques

Dans cet article, notre objectif est d'enrichir notre perspective journalistique par une vision fraternelle, comme l'indique le nom de la rubrique « Regard Fraternel ». Nous souhaitons mettre en lumière la signification du sacrifice pour chaque foi qui honore le prophète Abraham (paix sur lui). Pour les musulmans, il est connu sous le nom de « Khalil Allah » ou « Ibrahim Al-Khalil ». Toutes ces croyances le voient comme un modèle de monothéisme, de dévotion et de foi pure, le Hanif, Mouslim, tel que décrit dans le Noble Coran.

En explorant les diverses traditions religieuses



partageant cet héritage commun, notre objectif est de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle et de souligner l'importance de la tolérance. Chaque croyance apporte sa propre interprétation et valeur au geste d'Abraham, et c'est dans cette diversité que nous trouvons une richesse culturelle et spirituelle à respecter.

« Cette fête fait référence au Prophète Abraham (paix d'Allah soit sur lui), les adeptes du judaïsme et du christianisme célèbrent-ils également cette commémoration et pratiquent-ils le rituel du sacrifice ? »

Construire des Ponts de Respect et de Coexistence Pacifique

En ouvrant nos esprits et nos cœurs, nous pouvons construire des ponts de respect et de coexistence pacifique. Il est essentiel de reconnaître et de célébrer nos points communs tout en respectant nos différences. Cette démarche vise non seulement à informer, mais aussi à encourager un dialogue empreint de respect et de solidarité entre les diverses communautés de foi.

De nombreux érudits classent le judaïsme et le christianisme comme croyances abrahamiques. Nous, musulmans, nous croyons en tous les prophètes et en tous les livres saints cités dans le Noble Coran.

L'Aïd al-Adha, fête du sacrifice chez les musulmans, aura lieu le dimanche 16 juin 2024. Dans certains pays musulmans, on l'appelle l'Aïd El-Kébir, « le Grand Aïd », car la substitution du sacrifice dans la religion musulmane revêt une importance symbolique centrale. Étant donné que cette fête fait référence au Prophète Abraham (paix d'Allah soit sur lui), les adeptes du judaïsme et du christianisme célèbrent-ils également cette commémoration et pratiquent-ils le rituel du sacrifice ?

Dans les deux cas, les récits de sacrifices offrent des leçons sur la confiance en Dieu, la soumission à sa volonté et la conviction que le sacrifice peut conduire à la rédemption et à la grâce divine.

« Dans les deux cas, les récits de sacrifices offrent des leçons sur la confiance en Dieu, la soumission à sa volonté et la conviction que le sacrifice peut conduire à la rédemption et à la grâce divine. »

Pratique du sacrifice dans les rituels des autres cultes

Dans le Judaïsme, Rosh Hashana, le Nouvel An juif, est célébré à la fin du mois de septembre du calendrier hébraïque. Cette fête commémore le moment où Dieu demanda à Abraham de sacrifier son fils Isaac. Selon la Genèse, Abraham se préparait à offrir Isaac en sacrifice lorsque Dieu, satisfait de sa foi, lui offrit un bélier en remplacement. Ainsi, le son du shofar, la corne de bélier, lors de Rosh Hashana, symbolise ce moment marquant de l'histoire juive.

Les coutumes de Rosh Hashana sont riches en symboles et significations. Les membres de la communauté juive récitent des prières spéciales et participent à des repas festifs. Un rituel populaire consiste à manger des tranches de pomme trempées dans du miel, symbolisant l'espoir d'une année douce et remplie de bénédictions. De plus, une tradition appelée Tashlikh implique de jeter des morceaux de pain dans une source d'eau, symbolisant le rejet des péchés de l'année écoulée.

Dans le Christianisme, le sacrifice n'est pas considéré comme une pratique centrale dans le culte quotidien, mais il revêt une importance particulière dans le contexte des vœux. Ces sacrifices peuvent être accomplis pour exprimer la gratitude ou solliciter une intervention divine dans des situations spécifiques telles que la guérison de maladies, la résolution de crises financières ou la protection contre des menaces extérieures. Dans la foi chrétienne, Jésus-Christ (Issa) est perçu comme portant les péchés de l'humanité et les rachetant par sa crucifixion et sa résurrection. Ainsi, l'idée du sacrifice rituel devient moins nécessaire, car la rédemption des péchés est considérée comme accomplie par l'œuvre salvatrice de Christ. Cette



compréhension est soutenue par les enseignements du Nouveau Testament, considéré comme une continuation de l'Ancien Testament, où les chrétiens croient que l'œuvre salvatrice de Christ achève le plan divin initié dans l'Ancien Testament.

Les récits de sacrifices, celui d'Isaac dans la tradition juive et celui de Jésus-Christ dans la tradition chrétienne, offrent des perspectives riches sur la foi, la dévotion et la relation entre Dieu et l'humanité.

Dans la tradition juive, le sacrifice d'Isaac enseigne la confiance absolue en la volonté divine. Abraham démontre sa foi en étant prêt à sacrifier son fils, un acte finalement empêché par l'intervention divine. Cette histoire souligne l'importance de l'obéissance et de la soumission à la volonté de Dieu, ainsi que la confiance en sa providence et en sa bonté.

Dans la tradition chrétienne, le sacrifice de Jésus (Issa) est interprété comme l'ultime acte d'amour et de rédemption. Jésus se sacrifie volontairement pour expier les péchés de l'humanité. Cette leçon explique l'idée du pardon divin, de l'amour inconditionnel et de la possibilité de la rédemption à travers la foi en Christ.

Dans les deux cas, les récits de sacrifices offrent des leçons sur la confiance en Dieu, la soumission à sa volonté et la conviction que le sacrifice peut conduire à la rédemption et à la grâce divine. Ils illustrent également l'idée que la relation entre Dieu et l'humanité est profonde et complexe, impliquant des actes de foi, de dévotion et de grâce.

« Bien que l'histoire d'Abraham et d'Ismaël implique le sacrifice d'un mouton, elle met également en évidence le respect de la vie humaine. Le fait que Dieu ait épargné la vie d'Ismaël et ait fourni un substitut souligne l'importance de préserver la vie humaine. »



Aïd Al-Adha

Les musulmans célèbrent l'Aïd al-Adha, l'une des deux fêtes importantes de l'islam (l'autre étant l'Aïd al-Fitr). Elle coïncide avec le 10 du mois de Dhu al-Hijjah, après la fin de la station à Arafat, où les pèlerins musulmans accomplissent l'un des rites les plus importants de l'islam, le Hajj.

Cette fête commémore, selon les textes coraniques, l'événement où Abraham, Ibrahim

(paix d'Allah soit sur lui), a envisagé de sacrifier son fils Ismaël conformément au commandement divin. Cet événement est basé sur le récit coranique : « Et il dit : "Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera. Seigneur, fais-moi don d'une 'progéniture' d'entre les vertueux". Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon (Ismaïl) longanime. Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, Abraham dit : « Ô mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses ». (Ismaël) dit : « Ô mon cher père, fais ce qui t'es commandé : tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurents ». Puis quand tous deux se furent soumis (à l'ordre d'Allah) et qu'il l'eut jeté sur le front, voilà que Nous l'appelâmes « Abraham ! Tu as confirmé la vision. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants ». C'était là, certes, l'épreuve manifeste. Et Nous le rançonnâmes d'une immolation généreuse. Et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité : "Paix sur Abraham". Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants, car il était de Nos serviteurs croyants. » (Sourate As-Saffat : 99-111)

L'une des manifestations de cette fête, pour les musulmans, est le sacrifice d'un mouton, d'une vache ou d'un chameau et la distribution de la viande aux proches, aux nécessiteux et à sa propre famille. Ceci a lieu après la prière de l'Aïd, qui se déroule après la prière de l'aube du premier jour du mois de Dhu al-Hijjah, conformément au verset coranique : « Nous t'avons certes accordé l'abondance. Accomplis donc la Salat pour ton Seigneur et sacrifie. » (Sourate Al-Kawthar :1-2)

Les dix premiers jours de Dhu al-Hijjah sont également spéciaux pour les musulmans, au point qu'ils jeûnent les neuf premiers jours, pour ceux qui ont la capacité, conformément à une tradition prophétique. Le prophète, (SAWS) a dit : « Il n'est pas de jours où les actions de bien soient plus aimées de Dieu qu'en ces jours-là. » Ainsi, profitez de cette période pour intensifier vos invocations, vos prières et vos œuvres de charité. (Hadith authentique rapporté par At-Tirmidhi et Ibn Majah).

L'Aïd al-Adha et le récit abrahamique, tel qu'il est mentionné dans le Coran, nous offre plusieurs leçons importantes, en plus de mettre en valeur la sacralité de la vie humaine :

- L'histoire d'Abraham ou Seydina Ibrahim (paix d'Allah soit sur lui) et de son fils Ismaël, dans le Coran, met en évidence l'importance de l'obéissance totale à la volonté de Dieu. Abraham était prêt à sacrifier son fils en réponse à l'ordre divin, démontrant ainsi sa foi et sa soumission absolues.

- Lorsque Dieu a épargné Ismaël et a fourni un mouton en sacrifice à la place, cela souligne la confiance en la providence divine. Cela enseigne aux croyants qu'ils peuvent compter sur la sagesse et la bonté de Dieu dans toutes les situations, la vie humaine est chère.

- L'Aïd al-Adha enseigne également la valeur de la générosité et du partage. Après le sacrifice, une partie (trois tiers) de la viande de l'animal est donnée aux pauvres et aux nécessiteux, renforçant ainsi les liens communautaires et la solidarité.

- Bien que l'histoire d'Abraham et d'Ismaël implique le sacrifice d'un mouton, elle met également en évidence le respect de la vie humaine. Le fait que Dieu ait épargné la vie d'Ismaël et ait fourni un substitut souligne l'importance de préserver la vie humaine.

- En méditant sur l'histoire d'Abraham et d'Ismaël, les fidèles sont invités à réfléchir au concept de sacrifice personnel. Cela implique parfois de se séparer de quelque chose de précieux en signe d'obéissance à la volonté divine ou dans le but d'assister autrui, tout en préservant un respect profond pour la vie humaine.

L'Aïd al-Adha et le récit d'Abraham apportent des enseignements essentiels sur la foi, la soumission à la volonté divine, la générosité et le respect de la vie humaine, des principes fondamentaux des traditions islamiques. Il est également crucial de souligner que l'abattage rituel en Islam est encadré par des normes religieuses, éthiques et humanitaires, qui préconisent la compassion envers l'animal sacrifié. Nous avons déjà exploré ce thème, dans un précédent numéro d'IQRA.



LE SAVIEZ VOUS ?

5

Ph : Omar BOULKROUM

AÏD AL-ADHA : LE TAKBIR EST RECOMMANDÉ

✓ Du début de Dhou al-Hijja jusqu'au 13e jour

Par les paroles d'Allah Tout-Puissant révélées : "Qu'ils témoignent des bienfaits pour eux et invoquent Allah aux jours désignés" (Sourate Al-Hajj, 28), les dix premiers jours de ce mois sont ainsi glorifiés. "Et invoquez Allah durant des jours comptés" (Sourate Al-Baqara, 203), les jours de Tashriq étant ici comptabilisés.

Le Prophète (paix et bénédictions sur lui) a déclaré : "Les jours de Tashriq sont des jours de festin et de rappel de Dieu."

Al-Boukhari a relaté que Ibn Omar et Abou Hourayra (qu'Allah soit satisfait d'eux) sortaient au marché pendant les dix jours et clamaient le Takbir, et les gens les imitaient, et leurs voix s'élevaient avec les leurs.

✓ Durant les étapes du Hadj

Omar ibn al-Khattab et son fils Abdallah (qu'Allah soit satisfait d'eux) faisaient le Takbir à Mina, et la mosquée résonnait de leurs vœux. Mina tout entière vibrait des louanges et des Takbir qu'ils exaltaient.

Il est rapporté du Prophète (prières d'Allah soient sur lui) et des compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux) qu'ils faisaient le Takbir après les prières obligatoires, pieusement, du Fajr du jour de Arafat à l'Asr du treizième jour, pour

ceux qui n'étaient pas en pèlerinage, leur rendant ainsi hommage.

Le pèlerin, en Ihram, s'occupe de la Talbiya jusqu'à Jamrat al-'Aqaba, le jour du sacrifice, puis le Takbir commence dès le premier caillou (stèles) lancé.

S'il combine Talbiya et Takbir, cela est permis assurément. Anas (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : "Le jour de Arafat, Talbiya et Takbir sont acceptés pareillement".

Le meilleur pour le pèlerin est la Talbiya en Ihram chanté, ou parlé, et pour les autres, le Takbir durant les jours prescrits est privilégié.

Le Takbir absolu et restreint se combinent, selon les savants reconnus, pendant cinq jours : Arafat, le jour du sacrifice, et les trois jours de Tashriq admis.

Quant au huitième jour et ceux qui le précèdent jusqu'à Dhou al-Hijja entré, le Takbir y est absolu, non restreint. C'est ainsi qu'il est indiqué dans le Musnad. Ibn Omar (qu'Allah soit satisfait de lui) a rapporté que le Prophète (prières et salut d'Allah sur lui) a dit : "Il n'y a pas de jours plus aimés de Dieu que ces dix jours, alors multipliez les Tahleel, Takbir et Tahmeed en louanges, ces jours sont meilleurs que tous autres jours."

Vous le savez maintenant, et vous savez ce qu'il faut faire !

SABIL AL-IMAN

éclats spirituels de la semaine 23

LA PRIÈRE À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS ET LA TOMBE DE SON FONDATEUR, SI KADDOUR BEN GHABRIT

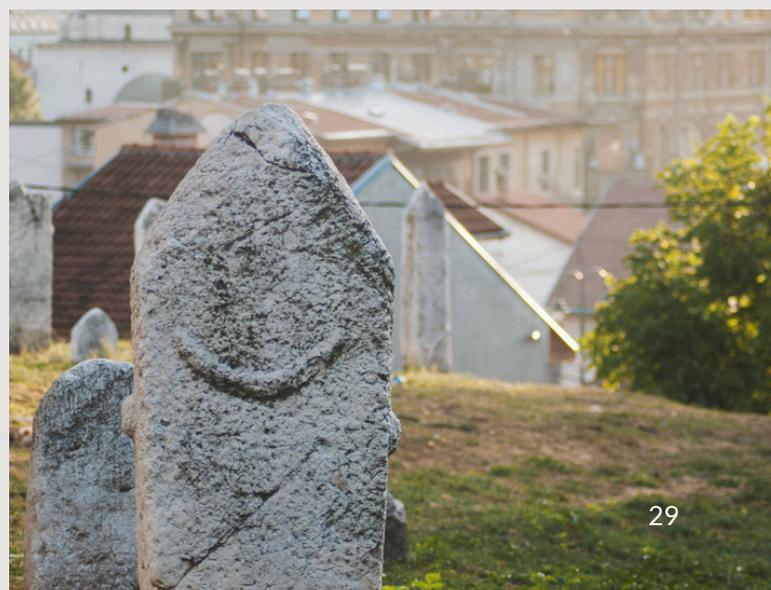
Allah le Très-Haut Dit : « Et c'est ainsi que Nous avons révélé leur histoire, afin qu'ils [les habitants de la cité], sachent que la promesse d'Allah est vérité et qu'il n'y ait point de doute au sujet (de l'avènement) de l'Heure. Aussi se disputèrent

-ils à leur sujet et déclarèrent-ils : « Construisez sur eux un édifice. Leur Seigneur les connaît mieux ». Mais ceux qui l'emportèrent [dans la discussion] dirent : Elevons sur eux un sanctuaire. (lieu de prostration) [Sourate Al-Kahf, verset 21]

Allah, dans Sa grandeur, révèle l'histoire des Gens de la Caverne après leur réveil. Ayant besoin de nourriture, ils envoient l'un d'eux en ville avec instruction de rester discret et caché. Par cet événement, Allah souhaite montrer aux gens un signe de Sa puissance : la promesse divine est une vérité absolue, ce qui est devenu évident alors que les Gens de la Caverne débattaient de leur propre situation, certains confirmant la promesse divine et d'autres la rejetant. Leur récit a renforcé la foi et la certitude des croyants, et s'est dressé comme un argument contre les sceptiques. En récompense de leur épreuve, Allah a fait connaître et valorisé les Gens de la Caverne. Ceux qui ont découvert leur histoire les ont profondément respectés et ont proposé de construire un édifice pour les protéger. disant : « *Construisez sur ces jeunes gens un édifice pour les protéger.* » Et ceux qui dominèrent dans leur décision, détenant une parole influente et un avis largement respecté, ont proclamé : « *Nous allons construire une mosquée sur le site de ces jeunes gens* », signifiant par là un lieu de culte pour honorer leur mémoire et rappeler leur histoire ainsi que les événements qu'ils ont traversés.

Cette dernière pratique est interdite, car le Prophète, (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), l'a proscrite et a blâmé ceux qui la pratiquent. Quant à l'opinion autorisant la construction sur les tombes des pieux et de prier dedans en se basant sur ce verset comme preuve, c'est une parole invalide et corrompue selon l'unanimité des savants, selon le consensus des savants. Car la mention de l'acte de ces gens dans cette histoire n'indique pas qu'il ne soit pas blâmable. Le contexte ici concerne l'exaltation des Gens de la Caverne et les louanges à leur égard, montrant comment ces gens en sont venus à dire : « *Construisez sur eux une mosquée* », Après que les Gens de la Caverne eurent exprimé leurs craintes d'être découverts par leur peuple originel et les avertirent contre leur révélation, les générations suivantes, des années plus tard, ont décidé de les vénérer et de les honorer en érigeant une mosquée sur leur site. Cependant,

bien que certaines pratiques aient pu être tolérées selon les législations précédentes, elles sont catégoriquement interdites par notre propre législation. En effet, dans notre religion, il est établi que si une législation antérieure contredit la nôtre, elle est totalement ignorée. Cela s'applique notamment à la construction de mosquées sur les tombes et à la pratique de la prière en ces lieux. Ce genre de construction risque de mener à une vénération excessive de la tombe et de son occupant, en incitant progressivement à la sanctification des tombes, jusqu'à ce que le défunt devienne un objet de dévotion intense. Ce phénomène est similaire à celui des idoles qui ont fini par être adorées en dehors d'Allah, bien qu'elles fussent initialement de simples pierres. Par conséquent, ce type de construction est prohibé comme mesure préventive pour éviter la sanctification et l'adoration d'autres qu'Allah. Des instructions du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) ont été transmises, interdisant de prier près des tombes et de construire des mosquées dessus, pour ces raisons. Le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) a dit cinq jours avant sa mort : « *... certes, ceux qui étaient avant vous ont pris les tombes de leurs prophètes et de leurs hommes pieux pour des lieux de culte. Je vous en conjure, ne prenez pas les tombes pour des mosquées, je vous le défends explicitement.* » (Rapporté par Mouslim) par crainte que sa communauté ne prenne sa tombe comme une mosquée où ils l'adoreraient en dehors d'Allah Très-Haut.



Et il a également dit : « *Ne vous asseyez pas sur les tombes et ne priez pas vers elles* » (Rapporté par Mouslim). Il a dit (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) : « *Que la malédiction d'Allah soit sur les gens qui prennent les tombes de leurs prophètes comme mosquées* » (Rapporté par Ahmad et An-Nasâ'î) Il a dit : « *Ô Allah, ne fais pas de ma tombe un objet d'adoration. La malédiction d'Allah soit sur ceux qui ont transformé les tombes de leurs prophètes en lieux de culte.* » (Rapporté par Ahmad). Aïcha (qu'Allah soit satisfait d'elle) a dit : « *Si ce n'était pour cette préoccupation, la tombe du Prophète aurait été laissée visible, mais il y avait une appréhension qu'elle ne devienne un lieu de culte* » (Rapporté par Al-Bukhari et Mouslim). Et il a dit (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) : « *La terre entière est une mosquée, sauf les cimetières et les bains* » (Rapporté par At-Tirmidhi et Abou Daoud). Il a également dit (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) : « *Priez dans vos maisons. Ne faites pas de vos maisons des cimetières* » (Rapporté par Ahmad, At-Tirmidhi et An-Nasâ'î). Par conséquent, les tombes ne sont pas des lieux appropriés pour la prière.



Ceci sert de préambule pour parler de la tombe de Si Kaddour Ben Ghabrit, qui a initié la construction de l'Institut Islamique de la Grande Mosquée de Paris en 1922 et en est devenu le directeur après son inauguration en 1926. Il est décédé en 1954 et a été inhumé à la Grande Mosquée de Paris. Cette explication est destinée à répondre aux questions de ceux qui ne connaissent rien sur l'emplacement, l'aspect ou l'état de sa tombe, ou pour qui certains détails concernant sa personne et la salle de prière qui rassemble les fidèles pour les cinq prières quotidiennes et autres, sont restés obscurs. Ce point est également crucial pour comprendre leur acceptation ou leur rejet des opinions des savants sur la façon de traiter les hadiths qui interdisent de faire des tombes des lieux de culte, de prier sur les tombes ou à leur proximité, que ce soit de façon isolée ou non, par nécessité ou non, avec une intention de vénération et de dévotion, et si cela est considéré comme approprié ou non etc. Cela concerne la validité des preuves issues des textes religieux et des interprétations des érudits, ainsi que leur application adaptée aux situations spécifiques selon les circonstances et les événements. Il est essentiel que la réponse (la fatwa) soit appropriée, car elle peut varier en fonction du contexte temporel, géographique, des circonstances spécifiques et des individus concernés. Cela illustre la flexibilité de la charia islamique et son adaptation appropriée à toutes les nouveautés. Et Allah, le Très-Haut, dit : « *Ne dites pas, en mentant avec vos langues, "Ceci est licite et cela est illicite", afin de fabriquer des mensonges à propos d'Allah. Ceux qui fabriquent des mensonges à propos d'Allah ne prospéreront pas.* » (Sourate An-Nahl verset 116).

Ainsi nous disons, et à partir d'une série de hadiths authentiques mentionnés précédemment, l'expression « *faire des tombes des mosquées* » revêt plusieurs significations, dont :

1. Prier sur la tombe en vénération de son occupant ou en adoration de celui-ci : Ceci est corroboré par les dires du Prophète (que la

2. Faire face à la tombe en priant, comme si on priait en sa direction : Ceci est confirmé par la directive formelle du Prophète (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui) qui stipule : « *Ne vous asseyez pas sur les tombes et ne dirigez pas vos prières vers elles* ». Cette interdiction est renforcée par la compréhension des compagnons, comme en témoigne le hadith d'Anas ibn Malik selon lequel Omar ibn al-Khattab (qu'Allah soit satisfait de lui) l'a vu prier près d'une tombe et lui a dit : « *La tombe, la tombe* », alors Anas a levé les yeux vers le ciel pensant qu'il parlait de la lune (Al Kamar) rapporté par Al-Bukhari. De plus, dans les compilations d'Abd al-Razzaq, une autre narration authentique ajoute : « *Je dis seulement "tombe", ne dirigez pas vos prières vers elle* ».

3. Construire une mosquée sur la tombe : Cette pratique est explicitement interdite par le Prophète (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui), comme le rapporte l'Imam Mouslim. Il a interdit de niveler une tombe, de s'asseoir dessus, ou de construire quoi que ce soit au-dessus. Aïcha (qu'Allah soit satisfait d'elle) a également témoigné en disant « *Si ce n'était pas par crainte que sa tombe devienne un objet d'adoration, elle aurait été rendue plus visible.* » Ce récit est rapporté à la fois par Al-Bukhari et Mouslim.



Il existe deux types de mosquées contenant des tombes :

Le premier type : correspond aux mosquées construites initialement en l'honneur du défunt enterré en leur sein, avec pour objectif de faciliter les visites à sa tombe, les prières pour lui et le tawaf autour de celle-ci. Ces mosquées ne conviennent pas pour la prière régulière, même si cela implique de délaissé la prière en groupe. En effet, elles n'ont pas été établies dans un esprit de piété, critère essentiel à la fondation des lieux destinés à l'observance des prescriptions d'Allah. Par conséquent, elles ne comptent pas parmi les maisons d'Allah qu'Il a autorisées à être érigées pour la mention de Son nom. Allah a adressé ces mots à Son prophète concernant la mosquée de Dhirar et d'autres similaires, ainsi que sa propre mosquée : « *Tu ne devrais jamais y prier, car une mosquée établie sur les fondements de la piété dès son premier jour est bien plus méritoire pour y accomplir tes prières.* » (Sourate At-Tawba verset 108)

Le deuxième type : Il s'agit de mosquées construites pour l'accomplissement des cinq prières obligatoires et des prières en congrégation. Par la suite, un homme pieux y a été enterré. Ces mosquées conservent leur sacralité, comme toutes les autres mosquées des musulmans. Il n'y a aucune objection à y prier car elles ont été établies pour observer les prescriptions d'Allah, et Allah a permis qu'on y invoque Son nom. Les innovations apportées par certaines personnes dans ces mosquées ne constituent pas un obstacle à la prière ou à toute autre forme de culte.

Un exemple qui confirme cela est ce que l'on sait de la vie du Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, avant et après l'Hégire, de ses prières dans la Mosquée sacrée et de ses circumambulations autour de la Kaaba, malgré la présence d'idoles dans la mosquée. Cela inclut ses prières et circumambulations lors de l'Omra d'adieu, pendant son séjour à La Mecque. Ibn Kathir a mentionné ce raisonnement dans son livre "Al-Ahkam Al-Kubra" en disant : « *Les prières et les salutations d'Allah étaient adressées près de la*



Kaaba avant l'Hégire, et il la plaçait devant lui, tourné vers Jérusalem. Il y avait beaucoup d'idoles autour d'elle, on disait qu'il y en avait trois cent soixante ». Ceci est un rappel important : le fait est que la Kaaba a été initialement érigée au nom d'Allah seul, sans associé, comme Allah l'a dit : « Et lorsque Nous avons assigné à Abraham le lieu de la Maison [La Kaaba], [en lui disant]: 'N'associe rien à Moi » (Sourate Al-Hajj : 26) Et de même, la Maison sacrée a été érigée quarante ans plus tard, comme il est authentiquement rapporté dans les deux recueils de hadiths par Abou Dhar. Il a également dit : "Ce qui est visé ici est que tout lieu d'adoration initialement établi sur le monothéisme, la prière en est permise, et ce qu'il contient de choses détestables est négligé, car le croyant ne s'en préoccupe pas. Son intention est simplement de prier dans ce lieu d'adoration légalement établi pour cela. Quant à ce qui a été initialement établi dans l'association [au polythéisme] ... dans ce cas, la prière n'est pas autorisée, et l'adoration n'est pas tenu, comme Allah Dit : « Jamais tu ne devrais y prier, car une mosquée fondée sur la piété dès le premier jour est plus digne pour que tu y pries »(Sourate At-Tawba verset 108) Pour ceux qui souhaitent approfondir les opinions des érudits des différentes écoles juridiques et les détails de leurs divergences concernant la prière dans les tombes, entre ceux qui la prohibent et ceux qui l'autorisent, ils se retrouveront immergés dans ces considérations juridiques, les appliquant à la

tombe présente dans la salle de prière où les gens prient. Ils devront tenir compte de sa visibilité pour les gens ou de son absence, ainsi que de son emplacement, s'il est face à la qibla de la mosquée. Ils conseillent la prudence à cet égard afin d'éviter que la tombe soit directement confrontée à la divergence qui existe entre eux concernant la validité ou non de la prière. Si la tombe est à droite ou à gauche de la mosquée, c'est-à-dire à droite ou à gauche des fidèles, alors la prière est valide et cela ne leur nuit en rien, car ils n'orientent pas leur prière vers la tombe, évitant ainsi toute suspicion d'adoration ou de vénération. Et ainsi de suite pour d'autres détails pour lesquels il n'est pas opportun de les mentionner.

Si Kaddour Ben Ghabrit, fondateur de l'Institut Islamique de la Grande Mosquée de Paris, y fut enterré en 1954, après son inauguration, soit 28 ans après sa construction en 1926. Cela signifie que la mosquée a été d'abord construite, puis sa tombe y a été placée.

Cette tombe ne se trouve pas dans la salle de prière, ni en direction de la qibla, ni à droite, ni à gauche, ni derrière, ni à côté de la salle de prière dans toutes ses directions. Elle est séparée de celle-ci, à plusieurs dizaines de mètres, entourée par des murs, des jardins. En fait, la plupart des fidèles ne sont même pas conscients de son existence, encore moins de son emplacement précis, surtout parce qu'elle est située trois mètres en dessous du niveau du sol de la salle de prière, et même plus d'un mètre et demi en dessous du niveau de petit

couloir où les gens prient - ce qui est une nécessité les jours de vendredi et des Aïds en raison de l'affluence dans la salle de prière. Cette profondeur élimine toute ambiguïté concernant sa vénération ou son adoration, car ce qui est vénéré ou adoré doit être à la hauteur du visage du dévot ou plus élevé que lui. Or, la tombe d'Ibn Ghabrit est en dessous du niveau où se prosternent les fidèles. De plus, cette tombe n'a pas été construite, elle est simplement exposée en plein air, sous le ciel, comme d'autres tombes.

Ainsi, la Grande Mosquée de Paris n'a pas été fondée initialement pour vénérer le propriétaire de la tombe, pour qu'elle soit visitée, priée à, ou circumambulée, ni de près ni de loin. Elle a été établie pour la prière

régulière, les cinq prières quotidiennes, et pour les rassemblements collectifs. Ensuite, son fondateur, Kaddour Ben Ghabrit, y a été enterré. Il est également à noter que cette tombe est très éloignée de la qibla, et qu'il y a des dizaines de mètres entre elle et la salle de prière, séparés par des murs.

Ainsi, toutes les déclarations des érudits sur la signification de « prendre les tombes comme lieux de culte », comme rapporté dans les hadiths du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui), sont inapplicables au cas de la tombe de Si Kaddour Ben Ghabrit, située à l'extrémité est des installations de la Grande Mosquée de Paris. Par conséquent, la prière dans cette mosquée est parfaitement valide, et louange à Allah. ■



Invocation

بِسْمِ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ، سُبْحَانَ الَّذِي سَخَّرَ لَنَا هَذَا وَمَا كُنَّا لَهُ مُقْرِنِينَ، وَإِنَّا إِلَى رَبِّنَا لَمُنْقَلِبُونَ، الْحَمْدُ لِلَّهِ، الْحَمْدُ لِلَّهِ، الْحَمْدُ لِلَّهِ، اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي فَاغْفِرْ لِي، فَإِنَّهُ لَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ.

« Au nom d'Allah, la louange est à Allah.

“Gloire à Celui qui a mis ceci à notre service alors que nous n’étions pas capables de les dominer. – Et c’est vers notre Seigneur que nous devons retourner” (sourate L’Ornement, versets 13 et 14).

Louange à Allah, louange à Allah, louange à Allah. Allah est le Plus Grand, Allah est le Plus Grand, Allah est le Plus Grand. Gloire et pureté à Toi, Ô Seigneur ! Je me suis fait du tort à moi-même, pardonne-moi donc ! Car nul autre que Toi pardonne les péchés. »





Le Hadith de la semaine

19 | 'LES DIX PREMIERS JOURS DE DHUL-HIJJAH'

D'après Ibn Abbas (qu'Allah soit satisfait de lui), le Messager d'Allah (Paix et Bénédiction d'Allah soient sur lui) a dit :

« Il n'existe pas de jours plus importants auprès d'Allah, ni de période durant laquelle les actes sont plus appréciés par Lui, que ces dix jours, à savoir, les dix premiers jours de Dhul-Hijjah. Durant cette période, il est recommandé d'intensifier le Tahlil (dire 'La ilaha illallah'), le Tahmid (dire 'Alhamdulillah'), le Tasbih (dire 'Subhanallah') et le Takbir (dire 'Allahu Akbar'). »

RAPPORTÉ PAR AL-BOUKHARI ET MOUSLIM

Le Prophète (SAWS) nous enseigne, à travers ce hadith, l'importance capitale des bonnes œuvres durant les dix premiers jours de Dhou al-Hijja. Ces jours représentent une période extrêmement bénie et méritoire du calendrier islamique. Ils sont considérés comme les meilleurs de l'année devant Allah. Durant ces jours, les actes vertueux sont tout particulièrement susceptibles d'être acceptés et récompensés.

Ces jours sont particulièrement importants, en raison de leur association avec les actes de dévotion majeurs, comme le Hajj (pèlerinage) et le sacrifice rituel de l'Aïd al-Adha. Le Prophète nous exhorte donc à multiplier durant ces jours, le Tahlil, qui consiste à dire "La ilaha illa Allah" (Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah), le takbir, qui est de dire

"Allahu Akbar" (Allah est le Plus Grand), et le Tahmid, qui est de dire "Alhamdulillah" (Louange à Allah). Ces invocations sont ce que l'on appelle les "Baqiyat salihat" (les bonnes œuvres durables), qui sont louées pour leur pérennité et leur mérite éternel auprès d'Allah. Outre ces prières, il est également fortement conseillé d'engager diverses autres actions vertueuses durant les premiers jours de Dhul-Hijja. Cela inclut le jeûne des neuf premiers jours, et plus particulièrement celui du jour de 'Arafat, le neuvième jour, qui permet d'absoudre les péchés de l'année passée et de l'année à venir. Les fidèles sont également encouragés à pratiquer la prière nocturne (Qiyam al-Layl), faire des dons de charité (Sadaqa), lire le Coran, aider les nécessiteux, manifester de la bienveillance envers les parents et les proches, et à réaliser toute forme de bienfaisance.

Le rappel constant d'Allah (dhikr) et l'invocation (Du 'a) doivent imprégner notre quotidien durant ces jours. Ces actes de dévotion renforcent notre lien avec Allah et nous aident à purifier notre âme. Il est aussi recommandé de demander pardon (Istighfar) fréquemment et de se repentir sincèrement de nos péchés.

Durant ces jours sacrés, une question importante, souvent négligée, concerne les Takbirs de l'Aïd al-Adha. Ces Takbirs sont recommandés dès le début du mois de Dhul-Hijjah jusqu'à la fin du treizième jour (les derniers jours de Tashriq), comme mentionné dans le Coran, sourate Al-Hajj, v. 28 : « Pour témoigner des bienfaits qui leur ont été accordés et invoquent le nom d'Allah, pendant les jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée » Les jours fixés font référence aux dix premiers jours de Dhul-Hijjah.

Ainsi, il y a deux types de Takbirs pendant l'Aïd al-Adha :

- Le premier type : les Takbirs absolus, qui commencent dès le premier jour de Dhul-Hijjah jusqu'à la fin du treizième jour.
- Le deuxième type : les Takbirs restreints, qui commencent dès l'aube du neuvième jour de Dhul-Hijjah (jour d'Arafat), jusqu'au coucher du

soleil du dernier jour de Tashriq.

Par conséquent, les Takbirs absolus et les Takbirs restreints se rejoignent pendant cinq jours de Dhul-Hijjah - selon l'avis majoritaire des érudits - à savoir : le jour d'Arafat, le jour du Sacrifice et les trois jours de Tashriq. Quant au huitième jour, et avant cela jusqu'au premier jour du mois, les Takbirs y sont absolus et ne sont pas restreints.

Cela est en accord avec le verset du Coran, sourate Al-Baqara, v. 203 : « Et invoquez Allah pendant un nombre de jours déterminés. » Les jours déterminés font référence aux trois jours de Tashriq. Il est recommandé à ceux qui ne sont pas en pèlerinage de réciter les Takbirs de l'Aïd al-Adha, dès l'aube du jour d'Arafat jusqu'à la prière de l'Asr du treizième jour de Dhul-Hijjah, après les cinq prières quotidiennes.

Cependant, pour le pèlerin, il est obligatoire de réciter les Takbirs dès son entrée en état de sacralisation et cela jusqu'au rite de lapidation à Jamrat al-Aqaba. Après ce rite, il peut continuer à se consacrer aux Takbirs. Les Takbirs, qu'ils soient absolus ou restreints, peuvent être prononcés individuellement ou collectivement. Ibn Omar et Abu Huraira avaient pour habitude de réciter les Takbirs pendant les dix jours, et les gens se joignaient à eux, que ce soit dans les marchés, sur les chemins, en sortant de la mosquée, ou lors de rassemblements, en veillant à ce que leur voix soit clairement audible sans pour autant déranger.



Toutefois, dans les pays où les lois républicaines s'appuient sur des principes de laïcité, notamment le principe de neutralité des espaces publics comme en France, il est recommandé aux musulmans de ne pas réciter les Takbirs dans ces lieux. Cette précaution respecte les lois républicaines et évite les malentendus pouvant altérer la perception des Takbirs, leur signification et leur objectif, et ainsi prévenir la confusion et l'inquiétude. Cette démarche est en accord avec la sagesse et la prudence promues par la charia islamique.

Pour ceux qui envisagent de réaliser le sacrifice ou qui mandatent d'autres personnes pour effectuer ce sacrifice en leur nom, il est

conseillé de ne pas couper ni raser aucun poil de leur corps, ni de tailler leurs ongles, depuis la veille du premier jour de Dhul-Hijjah jusqu'à l'achèvement du sacrifice. Cette recommandation est fondée sur un hadith rapporté par Mouslim dans son Sahih, où Oum Salama mentionne que le Prophète (SAWS) a donné cette instruction : « Quand les dix jours commencent, et que l'un d'entre vous veut faire le sacrifice (Odhiya), alors qu'il ne touche rien de son poil ou de sa peau. » Et dans une autre narration dans Mouslim également : « *Quand vous voyez le croissant lunaire de Dhul-Hijjah, et que l'un d'entre vous veut sacrifier, qu'il laisse ses cheveux et ses ongles intacts.* » ■

Les Noms et les Attributs d'Allah

20 | AL-AWWAL AL-AKHIR AL-DHAHIR AL-BATIN

الأول الآخر الظاهر الباطن

Ces quatre noms sont mentionnés ensemble, dans un même verset du Noble Coran: « Il est le Premier et le Dernier, l'Apparent et le Caché, Il est l'Omniscient » (al-Hadîd : 3). La meilleure façon de commenter ces beaux noms et d'expliquer leur sens se trouve dans la fervente prière qui est consignée dans la sunna prophétique. En effet, l'Envoyé d'Allah adresse à son Seigneur une invocation qui renferme l'explication des sens de ces noms et l'éclaircissement de leurs significations.



Dans son Sahîh, Mouslim rapporte qu'Abû Hourayrah a confié : « Ô Allah ! Seigneur des cieux et de la terre, Seigneur du sublime Trône ! Notre Seigneur et Le Seigneur de toute chose, qui fend la graine et le noyau, qui a révélé la Torah, l'Évangile et le Discernement ! Je cherche protection auprès de Toi contre le mal de toute chose que Tu saisis par le toupet ! Ô Allah ! C'est Toi le Premier, il n'y a rien avant Toi. C'est Toi le Dernier, il n'y a rien après Toi. C'est Toi l'Apparent, il n'y a rien au-dessus de

Toi. C'est Toi le Caché, il n'y a rien en-dessous de Toi. Acquitte-Toi de notre dette et enrichis-nous contre la pauvreté ! »

Al-Awwal

Il vient de la racine hamza-waw-lam (أ و ج), qui a les connotations arabes classiques suivantes : être le premier, le principe, être avant, revenir à, revenir, précéder, être la première partie, être le premier...

Dieu « Allah » est celui qui a tout commencé, il est le Premier, qui n'a été précédé par rien, dans l'existence. Lorsque nous réfléchissons à toutes les créatures, nous voyons qu'elles ont un début, mais Dieu est le Premier, c'est-à-dire l'existence qui n'a pas de début. Ce nom exprime l'éternité de Dieu et sa permanence éternelle.

Cela renforce la foi que Dieu « Allah » est la source de tout, et que tout commence par sa volonté et son désir.

Al-Akhir

De la racine hamza-kha-ra (أ خ ر), qui a les connotations arabes classiques suivantes : repousser, mettre derrière, être en retard, reporter, mettre à la fin, être le dernier, final, ultime.

Dieu « Allah » est celui qui n'a pas de fin, il est l'éternel qui ne périt pas. Toutes les créatures ont une fin, mais Dieu est le Dernier, c'est-à-dire l'existence qui n'a pas de fin. Ce nom exprime son éternité et sa permanence infinie. Ceci étant, c'est un rappel au croyant que son destin final est vers Dieu « Allah », et que Dieu « Allah » restera, lorsque tout aura disparu, renforçant ainsi l'orientation vers Dieu « Allah » en toutes choses.

Al-Dhahir

De la racine dha-ha-ra (أ ه ر), qui a les connotations arabes classiques suivantes : être visible, manifeste, évident, clair, distinct, ouvrir, sortir, provoquer, apparaître après avoir été caché, être visible, distinct, s'élever, monter, avoir un statut plus élevé, avoir le dessus, soumettre, vaincre, approuver, aider, soutenir les autres, rendre supérieur.

Dieu « Allah » est l'Apparent dans le sens où il est évident et ses signes sont manifestes dans l'univers. Tout dans l'univers, par sa création et sa gestion, indique l'existence et la puissance de Dieu « Allah ». Il n'y a rien de plus grand que Dieu « Allah », et tout indique son existence et sa majesté.

Cela nous aide à méditer sur la création de Dieu « Allah » et ses signes dans l'univers, ce qui augmente la foi en la puissance et la sagesse de Dieu « Allah ».

Al-Batin

De la racine ba-ta-nun (ب ط ن), aux connotations arabes classiques suivantes : être caché, se tenir caché, pénétrer, être à l'intérieur.

Dieu « Allah » est le Caché, dans le sens où il est profond, indétectable par les sens et rien ne peut le cerner. Il est proche de ses créatures par sa connaissance et sa puissance, il connaît les secrets des choses et leurs intérieurs. Ce nom exprime la proximité de Dieu « Allah » et la précision de sa connaissance et son omniprésence.

Cela renforce le sentiment que Dieu « Allah » est proche de l'homme, connaît ses secrets et ses mystères, ce qui pousse le croyant à être sincère et honnête dans toutes ses paroles, et dans tous ses actes.

Ces noms, lorsqu'ils sont réunis, donnent une image complète de Dieu « Allah » qui n'est limité ni par le temps ni par l'espace, il est le Premier et le Dernier dans le temps, et il est l'Apparent et le Caché dans l'espace et l'existence. Ces quatre noms constituent un résumé de la connaissance d'Allah et de l'obéissance qui Lui est due, tout comme ils servent à subjuguier les insinuations destructrices et les doutes dévastateurs que Satan projette dans le cœur de l'homme, en vue de le ruiner et de le détourner de la foi.

« Oh Allah, ne laisse pas dévier nos cœurs après que tu nous aies guidés et accorde-nous Ta miséricorde ! C'est Toi, certes, le Grand Donateur. »



Le vrai du faux



5 | NE PAS CONFONDRE HADITH ET PROPOS POPULAIRE

Au nom d'Allah, louange à Lui, et prière et paix sur Son messager.

Nous poursuivons notre série sur les citations célèbres et les discours inventés qui ne trouvent aucun fondement dans la Sunna prophétique. Aujourd'hui, avec la permission d'Allah Tout-Puissant, alors que nous sommes dans ces dix jours bénis, nous aborderons certaines narrations qui sont faussement attribuées au Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, comme l'ont clarifié les érudits. Parmi celles-ci figurent des propos largement propagés attribués, à tort, au Prophète (SAWS). Par exemple :

1-Il est fréquemment rapporté que le Prophète, paix et bénédictions sur lui, aurait dit : « *Quiconque jeûne pendant ces dix jours bénéficie, pour chaque jour de jeûne, de la récompense équivalente à un mois de jeûne. Le jeûne du jour de Tarwiya confère une récompense équivalant à celle d'une année entière, tandis que jeûner le jour d'Arafat apporte une récompense correspondant à deux années.* » Ce hadith est un faux, comme l'a indiqué Ibn Hibban : « *La fausseté est tellement évidente qu'elle n'a pas besoin d'être décrite* ».

2-Il est couramment répété, y compris par certains étudiants en théologie, que jeûner le

jour de Tarwiya, qui est le huitième jour de Dhou al-Hijjah, permet d'expier les péchés d'une année, et que jeûner le jour d'Arafat, le neuvième jour de Dhou al-Hijjah, expie les péchés de deux ans. Ce hadith, attribué au Prophète, paix et bénédictions sur lui, fait partie des hadiths inventés.

Ce qui est véritablement rapporté par les sources fiables concernant les mérites de ces dix jours bénis, provient du Prophète, paix et bénédictions sur lui. Selon une narration d'Ibn Abbas, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, le Prophète a affirmé : « *Il n'y a pas de jours durant lesquels les bonnes actions sont plus appréciées par Allah que pendant ces dix jours de Dhou al-Hijjah* ». À cette déclaration, on lui demanda : « *Ô Messenger de Allah, même pas le jihad pour la cause de Allah ?* ». Il répondit : « *Même pas le jihad pour la cause de Allah, à moins qu'un homme ne parte risquer sa vie et ses biens et ne revienne avec rien* ». Ce hadith est rapporté par Al-Bukhari, Abu Daoud – auteur de cette version –, Al-Tirmidhi, et Ibn Majah.

Durant ces jours, Allah le Très-Haut porte une attention particulière aux actes vertueux. Il est donc recommandé de multiplier les actions telles que la glorification, la louange, la gratitude, la commémoration, ainsi que les invocations et les demandes de pardon, dans le but de rechercher Sa faveur. À ce sujet, un

hadith rapporté par Abdullah Ibn Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, du Prophète, paix et bénédictions sur lui, qui mentionne : « *Aucun jour n'est plus précieux aux yeux d'Allah, ni plus favorable aux bonnes actions, que ces dix jours. Augmentez donc durant cette période vos actes de glorification, de louange et de gratitude.* » Ce hadith a été rapporté par Ahmed et son authenticité a été confirmée par Ahmed Shakir.

Le meilleur jour de ces dix est le jour d'Arafat, à propos duquel le Prophète, que la paix soit sur lui, a dit dans un hadith rapporté par Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle : « *Il n'y a pas un jour au cours duquel Allah affranchi autant de serviteurs de l'enfer que le jour de 'Arafat. En effet, Il s'approche et se vante d'eux auprès des Anges, puis leur dit : « Que veulent-ils ? »* » Ce hadith a été rapporté par Mouslim.

Le jeûne est une forme de dévotion très

appréciée par Allah, le Très-Haut., et jeûner le neuvième jour de Dhoul-Hijjah, connu sous le nom de jour d'Arafat, est particulièrement méritoire. Selon un hadith rapporté par Mouslim et d'autres sources, le Prophète, paix et bénédictions sur lui, a affirmé : « *Je compte sur Allah pour que le jeûne du jour d'Arafat expie les péchés de l'année précédente et de l'année suivante.* » Ce hadith souligne que jeûner ce jour précis permet d'expier les péchés de deux années. Les savants reconnaissent l'authenticité de ce hadith et le fait de suivre cette pratique, est conforme à la Sunna du Prophète, (SAWS).

Adoptons donc ce qui est véritablement transmis de notre bien-aimé Prophète, que la paix soit sur lui, car cela nous vaudra de grandes récompenses et d'abondantes bénédictions dans cette vie et dans l'au-delà. ■





LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

23.

LA MOSQUÉE SACRÉE

LES TRADITIONS ARCHITECTURALES DANS LA MAGNIFICENCE DE LA MOSQUÉE SACRÉE

Depuis l'aube des temps, l'édifice béni de la Mosquée Sacrée à La Mecque, joyau resplendissant de la foi musulmane, a captivé l'attention et l'admiration des monarques et des souverains qui se sont succédés à travers les ères glorieuses de notre histoire. De l'ère des quatre premiers califes bien guidés, aux dynasties éminentes des Omeyyades, Abbassides, Mamelouks, Ottomans, jusqu'à nos jours, l'empreinte majestueuse de cette demeure de piété n'a cessé de susciter l'émerveillement des cœurs croyants.

Car La Mecque, phare sacré illuminant l'horizon de l'islam, est le point d'origine de la lumière prophétique éternelle, le lieu où les aspirations des fidèles convergent. Il est remarquable de constater que les souverains musulmans, tant anciens que modernes, ont perpétué la tradition de respect et de préservation des réalisations de leurs illustres prédécesseurs, enrichissant ainsi l'héritage architectural sans jamais ternir son éclat.

L'ancien édifice de la Mosquée Sacrée, avant la première expansion saoudienne en 1907, demeure un témoin immuable du dévouement de ceux qui l'ont érigé, du groupe de Mirza, à travers les siècles. Aujourd'hui, son aura persiste, enchâssée dans les méandres du portique ancien, connu sous le nom de portique ottoman. Toutefois, l'appellation même de ce portique, bien que tolérée si elle fait référence au vénérable calife bien guidé Uthman ibn Affan, qu'Allah soit satisfait de lui, le premier à établir les portiques qui entourent le Tawaf lors de son expansion en l'an 26 de l'Hégire, demeure contestée. Car en vérité, ce portique incarne un mélange de styles abbasside, mamelouk, et enfin ottoman, reflétant ainsi une continuité historique éloquente, témoignage de l'engagement inébranlable des souverains successifs envers cette noble œuvre.

Le portique, dans sa splendeur d'antan, antérieure à l'expansion saoudienne de 1375 de l'Hégire, demeure tel qu'il a été façonné par

les expansions audacieuses du calife abbasside Al-Mahdi en l'an 160 de l'Hégire, puis en l'an 164 de l'Hégire, marquées par l'ajout de la Chambre de la Rencontre, de la Porte d'Ibrahim, sous le règne respectif des califes abbassides Al-Mu'tadid puis Al-Muqtadir Billah. Ensuite, sous le règne illustre du sultan ottoman Selim II, le portique a été reconstruit, et son toit remplacé par des dômes. À partir de l'an 979 de l'Hégire, suite aux ravages du temps, il a été achevé par son successeur, le sultan Murad III, en l'an 984 de l'Hégire. Ainsi, l'appellation "ancien portique" s'impose, afin de préserver sa mémoire intemporelle, fruit d'un labeur dévoué qui s'étend des premiers jours de l'islam, jusqu'à nos heures.

En hommage à cette noble tradition de préservation et d'enrichissement, l'ancien portique s'est mué en un musée vivant de l'architecture islamique, capturant dans ses murs les échos de l'histoire glorieuse des sultans et des califes. En franchissant le seuil de la Porte de la Salutation, érigée à l'est de la Mosquée Sacrée par le sultan Soliman le Législateur, le visiteur est accueilli par un pilier ancien, héritage du sultan mamelouk Al-Ashraf Qaitbay, orné de décrets royaux évoquant la destitution des dignitaires et l'installation de nouveaux juges. Ainsi, chaque élément de l'ancien portique raconte une histoire d'engagement et de dévotion envers la Maison Sacrée d'Allah.

Aux murs de l'ancien portique, des plaques de pierre de Shemsi, gravées de versets coraniques et de détails architecturaux, témoignent de l'érudition artistique et de la finesse des artisans musulmans. Ces inscriptions, immortalisées dans la pierre, célèbrent les réalisations des sultans mamelouks, des califes abbassides, et des sultans ottomans, préservant ainsi le patrimoine architectural pour les générations à venir.

Les éléments architecturaux islamiques, ornant les murs, les portiques, et les colonnes de la Demeure Sacrée d'Allah, témoignent de la grandeur de l'art islamique, capturant l'essence même de la foi à travers des motifs complexes et des versets sacrés. Chaque détail, chaque arabesque, est une ode à la beauté et à la perfection divines, transcendant les siècles avec une grâce intemporelle.

Ainsi, la Mosquée Sacrée d'Allah demeure un phare de lumière, illuminant le chemin des croyants à travers les âges, une merveille architecturale qui transcende les frontières du temps et de l'espace, une expression éternelle de la dévotion et de la piété des fidèles envers leur Créateur.

ÉTAPES : L'EXPANSION BÉNIE DE LA MOSQUÉE SACRÉE À LA MECQUE

Dans les annales de l'humanité, nulle cité n'a été élevée aux sommets de la vénération et de l'honneur autant que La Mecque, sanctuaire où trône la Kaaba, première demeure érigée pour l'adoration divine et la proclamation de Son unicité. Les assises de cette Kaaba furent posées par Abraham et son fils Ismaël (que la paix soit sur eux), suivant l'édit divin, destinant cet endroit à devenir le lieu de pèlerinage pour les fidèles.

Allah Tout-Puissant exauça, des millénaires plus tard, la prière d'Abraham (que la paix soit sur lui) en dépêchant un messenger issu de sa lignée : le sceau des prophètes, Mohamed (que la prière et la paix soient sur lui), porteur du Livre Sage, envoyé pour éclairer l'humanité tout entière. En l'an 10 de l'Hégire, il accomplit le Hajj, prêcha son message, et ses paroles et actes furent fidèlement rapportés par ses compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux).

Depuis lors, le flot des pèlerins n'a cessé de croître d'année en année, atteignant près de deux millions d'âmes à l'ère contemporaine. Les lieux saints furent toujours honorés et préservés, bénéficiant perpétuellement de l'attention des autorités chargées de leur entretien. Ainsi, au fil des siècles, diverses expansions furent entreprises, la première sous le califat d'Omar ibn al-Khattab (qu'Allah soit satisfait de lui).

L'expansion d'Omar ibn al-Khattab, en l'an 17 de l'Hégire, vit la première extension de la mosquée sacrée, conséquence d'une inondation ayant endommagé les édifices. Omar acquit les demeures avoisinantes, les annexa à la mosquée, et érigea un mur pourvu de portes et de lampes, afin d'éclairer les nuits sacrées.

L'expansion d'Othman ibn Affan, en l'an 26 de l'Hégire, constitua la seconde phase, répondant à l'essor démographique et au nombre croissant de pèlerins. Il acquit les habitations environnantes, agrandit l'enceinte, et orna l'édifice de colonnes de marbre et de portiques couverts.



Sous le règne d'Abdallah ibn al-Zubair, en l'an 65 de l'Hégire, survint la troisième extension, suite à un incendie ayant ravagé la Kaaba. Il la reconstruisit et agrandit la mosquée, portant sa superficie à 10 000 mètres carrés.

L'expansion d'Al-Walid ibn Abd al-Malik, en l'an 91 de l'Hégire, constitua la quatrième phase, survenue après une autre inondation. Il accrut l'emprise de la mosquée et y introduisit des colonnes importées d'Égypte et de Syrie.

Abu Jâ'far al-Mansur, deuxième calife abbasside, agrandit la mosquée en l'an 137 de l'Hégire, ajoutant des espaces au nord et à l'ouest, et érigeant un minaret.

Al-Mahdi, troisième calife abbasside, doubla la superficie de la mosquée en l'an 160 de l'Hégire, puis procéda à une nouvelle expansion en l'an 164 pour recentrer la Kaaba dans la cour.

Al-Muqtadir, calife abbasside, annexa deux maisons appartenant à Zubaida à la mosquée, en l'an 306 de l'Hégire, élargissant ainsi son emprise.

Après l'expansion de l'an 306 de l'Hégire, aucune extension majeure n'eut lieu sous les Fatimides, les Ayyoubides, les Mamelouks ou

les Ottomans, à l'exception de réparations. L'ère moderne vit l'entame de nouvelles expansions sous le règne du roi Saoud, en l'an 1375 de l'Hégire (1955), divisées en plusieurs phases pour agrandir la zone de prière et faciliter l'accès.

Sous le règne du roi Fahd, en l'an 1409 de l'Hégire, une nouvelle extension fut initiée, ajoutant un édifice au côté ouest de la mosquée, portant la capacité totale à environ 773 000 fidèles lors des pics de fréquentation.

Ces travaux englobèrent la décoration islamique, l'ajout de colonnes de marbre, et la création de nouvelles entrées pour améliorer l'accessibilité et le confort des pèlerins. Cette expansion moderne illustre l'engagement continu des autorités saoudiennes à accueillir le flux croissant de musulmans, venus des quatre coins du globe, pour le Hajj et la Omra.

En somme, ces successions d'expansions témoignent de l'importance que les divers dirigeants islamiques ont attachée à la Mosquée sacrée de La Mecque, veillant à ce qu'elle demeure un phare central de l'adoration musulmane. ■





Les Mots voyageurs



D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

18 | MASCARADE

مسخرة

Dans les dédales sinueux de l'étymologie, se cache parfois l'histoire tumultueuse des mots, témoins muets des échanges féconds entre les cultures. La mascarade, cette danse envoûtante entre l'ombre et la lumière, trouve son essence dans un récit d'une beauté aussi envoûtante que complexe. Au cœur de cette quête linguistique, se profile l'italien "mascarata" ou "mascherata", émergeant telle une étoile filante dans le firmament du XVI^e siècle. Mais les origines de cette élégante composition verbale ne se limitent pas aux confins de la péninsule italienne. Les vents de l'histoire la portent vers l'Espagne, où l'empreinte du mot "mascara" résonne avec la profondeur des souvenirs anciens, se mêlant aux échos lointains du grec "maska", évoquant l'essence même du fantôme.

Pourtant, la magie de la mascarade ne réside pas seulement dans ses racines européennes, mais s'étend également vers les horizons lointains de l'Orient. L'arabe, cette langue aux mille et une nuances, révèle un trésor caché dans le verbe "jaw, sakhira", où se dessine le portrait de la raillerie et de la dérision. De cette toile verbale émergent les couleurs

chatoyantes de l'iris et du maskhara, évoquant la comédie et le bouffon, empreints d'une ironie subtile et d'une satire délicate.

Dans les replis ensorcelants du Maghreb, la mascarade prend vie sous les traits de "ousmoi" et "t'maskhira", où la galéjade et la farce se mêlent à la douce brise du désert. Ces expressions, comme autant d'étoiles dans le ciel nocturne, illuminent la nuit de la mascarade de leur éclat singulier, révélant ainsi la diversité et la richesse de cette tradition millénaire.

Au fil des siècles, le sens de la mascarade s'est métamorphosé, évoluant de la troupe de danseurs masqués, vers l'événement burlesque, tel un papillon émergeant de sa chrysalide. Cette transformation, comme un écho lointain des murmures du passé, témoigne de la capacité de la mascarade à se réinventer sans cesse, tel un phénix renaissant de ses cendres.

Ainsi, la mascarade, cette énigme envoûtante entre mystère et illusion, nous invite à un voyage intemporel à travers les méandres de l'histoire et de la culture. Dans son sillage, elle laisse une empreinte indélébile dans le tissu de notre imaginaire collectif, révélant ainsi toute la beauté et la complexité de ce phénomène culturel intemporel. ■

Plumes en éveil : un livre coup de cœur



Ô MARIA
DE ANOUAR BENMALEK

RÉSUMÉ

1609, Philippe II d'Espagne décrète l'expulsion des Morisques de Castille.

Maria, andalouse, chrétienne et musulmane, est une mère désespérée, doublée d'une catin trop belle pour vivre en paix, même après la mort, dans une Espagne du siècle d'or ravagée par la soif de pureté. Maria sera victime d'une époque de folie et d'horreur dictées par l'Inquisition. Une déchirante histoire d'amour et de liberté, à la veille de la grande déportation des Morisques.

L'auteur, Anouar Benmalek, mathématicien, journaliste et écrivain, est né à Casablanca en 1956. Il a été l'un des fondateurs du Comité algérien contre la torture. Il est considéré comme l'un des écrivains essentiels de l'Algérie d'aujourd'hui.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

D'ALPHONSE DE LAMARTINE

“

*Je suis concitoyen
de toute âme qui pense :
- La vérité, c'est mon pays.*

”

POÉSIES DIVERSES

Événements

à venir

FÊTE RELIGIEUSE

Aïd al-Adha

La Grande Mosquée de Paris célébrera Aïd al-Adha 2024-1445/H le dimanche 16 juin 2024. Pour accueillir les nombreux fidèles dans les meilleures conditions, elle organisera deux prières de l'Aïd à 7h30 puis à 8h15.



DIMANCHE 16 JUIN 2024



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITTE, 75005 PARIS

ÉVÉNEMENT

La Grande Mosquée de Paris ouvre ses portes pour la Fête de la musique

Pour la première fois, la Grande Mosquée de Paris s'associera à la Fête de la musique en proposant au public, dans ses jardins, des chants religieux traditionnels (*madaihs*).



VENDREDI 21 JUIN 2024 (19H-21H)



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITTE, 75005 PARIS



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

21 juin
2024

19h-21h

Fête de la musique

à la Grande Mosquée de Paris

entrée libre



grandemosqueeparis.fr





Colonies de vacances ✈️
en **ALGÉRIE** **ÉTÉ**
2024

**VOTRE ENFANT EST ÂGÉ
DE 10 À 14 ANS ?**

**INSCRIVEZ-LE SUR
COLONIES2024.COM**

** L'enfant doit être détenteur
d'un passeport Algérien en cours de validité*



**GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS**





Ph : Guillaume Sauloup



Publié le 11 juin 2024

Grande Mosquée de Paris
Tous droits réservés